LÉGUMES SECS

Les assurances de l'OAIC

L'OAIC (Office algérien interprofessionnel des céréales) dispose d'un important stock de légumes secs destiné à l'approvisionnement du marché intérieur. C'est ce qu'a annoncé son DG hier, sur les ondes de la Chaîne III.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - «Nous disposons de lentilles, de pois chiches, d'haricots et de riz en importante quantité dans nos coopératives pouvant couvrir les besoins durant 4 à 5 mois.

Ces produits sont vendus aux semi-grossistes et aux supérettes avec des prix inférieurs de 30 et 40% à ceux du marché intérieur.

Toutefois, ces revendeurs sont tenus de respecter les marges fixées par notre Office», a déclaré Nouredine Kehal, DG de l'OAIC.

D'ailleurs, explique-t-il, «l'entrée de l'OAIC sur le marché des légumes secs en 2011 vise à assurer l'approvisionnement du marché intérieur en complément des importations du privé». S'agissant des importations en céréales qui ont atteint 2,2 milliards de dollars en 2011, l'invité de la radio soulignera qu'«elles couvrent les besoins de toute l'année en cours et ceux du premier semestre 2012».

Et d'expliquer que la fluctuation de la production nationale provoque automatiquement celle des importations.

A cet effet, il rappellera que les importations en céréales étaient de 3,3 milliards de dollars en 2008 puis de 1,2 milliard de dollars en 2009 avant d'atteindre 2,2 milliards de dollars en 2011.

Une situation qui, de son point de vue, a deux raisons essentielles.

La première, précise-t-il, «est la flambée du cours des prix sur le marché international des céréales où le coût d'une tonne de blé dur est passé de 280 dollars en 2009 à 526 dollars en 2011. En l'espace de trois ans, le prix a pratiquement doublé». Deuxième raison : «L'augmentation des quotas au profit des transformateurs privés à hauteur de 60% et de 70% en juillet et août a également influé sur la facture des importations des céréales».

Photos : DR

L'OAIC s'engage à assurer l'approvisionnement en légumes secs.

En outre, le DG de l'OAIC a indiqué que la filiale céréales a assuré durant les trois dernières années une production à un niveau variant entre 42 et 62 millions de quintaux.

«Une situation de production que nous n'avons pas enregistrée depuis 50 ans, ce qui témoigne d'un certain nombre d'améliorations».

Il a ainsi rappelé l'engagement de l'Etat à augmenter le rendement moyen à l'hectare de 20 q à 25 q d'ici 2015. «Actuellement, seulement 50% des besoins de notre pays en céréales sont produits localement.

Avec ce nouveau rendement, l'Algérie devrait assurer 80 à 90% de ses besoins», a-t-il encore précisé.

R. N.

SALON DE L'OPTIQUE

Clôture sur une note d'optimisme

Le rideau est tombé, hier, sur le quatrième Salon de l'optique qui s'est tenu du 27 au 30 octobre à Riadh-El-Feth (Alger).

Beaucoup a été dit sur cette profession, que nombreux sont ceux qui ignorent comment se développe-t-elle. Pis encore, situer la place et le rôle que joue l'opticien dans la vie d'un consommateur.

Regrettable constat, la profession continue d'avancer sans qu'il y ait une ligne rouge à ne pas franchir. Pourtant, lors de cette édition placée sous le haut patronage du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, pas un seul opticien ne s'est douté de l'absence du ministre, d'un de ses collaborateurs, une présence qui aurait permis, soulignent-ils, de noter avec satisfaction que l'institution est à l'écoute et que c'est à nous de développer une relation transparente au grand bonheur des gens de la profession.

Ils avaient, lors d'une réunion qui a pour objet la relance de leur association mise en veilleuse depuis 1994, évoqué la question de la formation, du marché parallèle, l'urgence de reprendre attache avec les ministères de la Santé, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Formation professionnelle, et ce, dans le souci de donner une vie et une force à cette profession qui est loin d'égaler ce qui se fait dans le reste du Maghreb et en Europe.

Le Salon a été une occasion pour Chaâbane Ghaouti de communiquer en direction de ses collègues et de les sensibiliser sur la délicate mission qu'ils ont aujourd'hui.«Il faut savoir que nous enregistrons 15 millions de sujets à traiter ; et sur ces 15 millions, 6 millions sont porteurs de correction.» De plus, note le directeur de l'Institut d'optique ophtalmique El Faraby d'Oran, «on compte 1 200 ou peut-être un plus de boutiques d'optique médicale en Algérie. Ces boutiques n'arrivent pas à couvrir les besoins de la population. La question est posée au regard de notre population estimée à 37 millions d'habitants, un rapport de un opticien pour 37 000 habitants, alors que la norme de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est de l'ordre de 1 pour 7 000 habitants. C'est dire que nous avons un déficit important». Dans son intervention, il parlera d'hécatombe.

«Savez-vous que les 4 établissements de formation paramédicale sont fermés par le décret 11-121 du 20 mars 2011 publié au *Journal officiel* du 7 avril dernier. On n'inscrit plus d'étudiants. Ce décret précise que tous les métiers paramédicaux basculent du ministère de la Santé à celui de l'Enseignement supérieur. Et au ministère de l'Enseignement supérieur, ils disent qu'il faut trois années pour s'y préparer. Ce qui veut dire qu'il n'y aura plus de formation durant trois années», note le Dr Chaâbane Ghaouti.

Mais pour les organisateurs, cette quatrième édition est un moment fort pour la profession pour un échange d'idées, d'expériences et débattre du marché parallèle qui s'impose avec force sur le terrain, menaçant ainsi le consommateur.Le 5e Salon qui verra la participation des Maghrébins et d'européens.

O. M.

JUMELAGE ANNABA—SAINT-ÉTIENNE (FRANCE)

Une coopération mutuellement bénéfique

Le sénateur-maire et président de Saint-Etienne-métropole (France), Maurice Vincent, s'est déclaré attentif à toutes les sollicitations qui seront exprimées par ses homologues de la ville d'Annaba pour l'exploration des projets de coopération qui peuvent intéresser les deux parties.

M. Vincent, qui conduit une importante délégation de cette ville, séjourne depuis cette fin de semaine à Annaba, dans le cadre de l'accord de jumelage signé durant l'année 1982. Il intervenait au cours d'une conférence de presse au siège de la wilaya pour faire le point sur ce qui a été réalisé depuis cette date et les perspectives de développement du jumelage entre les deux villes.

Précédée de quelques jours à Annaba par le consul général d'Algérie à Saint-Etienne dans le but d'une préparation minutieuse de ce déplacement, en coordination avec les services de la wilaya, la délégation stéphanoise a été reçue lors de son séjour par le wali, Mohamed Ghazi, et a eu des discussions avec les cadres de la wilaya dont la secrétaire général et l'inspecteur général.

De même qu'elle a eu des séances de travail avec le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), entouré de ses adjoints. Ces séances de travail ont permis aux deux parties de passer en revue les résultats de l'effort déjà accompli depuis l'accord de jumelage, mais qui est, malheureusement, entré en hibernation durant les années 1990 et pour une longue période.

«Après une certaine tiédeur dans nos relations, nous entamons une phase de relance de la coopération entre les deux villes. Elle porte sur les échanges économiques, scientifiques et culturels et de formation professionnelle. Ces trois dernières années, cette coopération a été très fructueuse», a affirmé le sénateur-maire de Saint-Etienne dans sa conférence de presse.

En effet, ce n'est qu'au milieu des années 2000 que ce jumelage fut relancé par une longue léthargie. A partir de cette date, les choses se sont quelque peu accélérées et le seront encore plus depuis l'arrivée, il y a trois ans, de M. Vincent à la tête de cette mairie.

Durant ces années, il y a eu des échanges de délégations entre les deux villes ayant permis l'exécution de plusieurs opérations, notamment dans les domaines de la santé, de l'environnement, de la culture et des loisirs, avec des séjours de perfectionnement dans la ville française de praticiens du Centre hospitalier universitaire et de techniciens des services de l'APC d'Annaba.

Outre les responsables élus, dont des adjoints au maire chargés des questions culturelles et scientifiques, la délégation stéphanoise accompagnée dans ses déplacements à Annaba par le consul général de France, est également composée d'hommes d'affaires pour l'exploration des opportunités qu'offre Annaba dans différents domaines.

Maurice Vincent.

Ces opportunités sont énormes avec la réalisation de toute une nouvelle ville dans la commune d'Oued Aneb, programmée dans le cadre du plan quinquennal 2010/2014.

A ce propos, l'expérience acquise par les opérateurs et techniciens stéphanois dans l'urbanisme et la préservation de l'environnement ne sera que bénéfique, estime-t-on dans la ville de saint Augustin.

A. Bouacha